



Programmes techniques

RÈGLEMENTS TECHNIQUES – SECTION 2

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE – JANVIER 2021



613.748.5637 | 613.748.5691 | info@gymcan.org
120-1900 promenade City Park Drive, Ottawa, ON K1J 1A3



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SECTION 1 : DOCUMENTS DU PROGRAMME DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE..... | 2 |
| SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS ET ACTIVITÉS DE GYMCAN | 2 |
| SECTION 3 : EXIGENCES DE SPORT SÉCURITAIRE..... | 3 |
| SECTION 4 : COMPÉTITIONS ET ÉVÉNEMENTS GYMCAN GR..... | 4 |
| SECTION 5: PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE | 17 |
| SECTION 6: ASSIGNATIONS AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES..... | 18 |
| SECTION 7: ÊTRE L'HÔTE D'UNE COMPÉTITION FIG POUR INVITATION INTERNATIONALE | 19 |
| ANNEXE A : PÉTITION POUR EXEMPTION MÉDICALE | 20 |
| ANNEXE B : ADMISSIBILITÉ, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES LORS D'ÉLITE CANADA, CHAMPIONNATS CANADIENS ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2019 | 23 |
| ANNEXE C : EXEMPLE DE TIRAGE AU SORT DE ROTATION..... | 25 |

GymCan suit attentivement l'évolution de la Covid-19 au niveau national et la manière dont elle peut avoir un impact sur ces règlements techniques. Des situations liées à la pandémie peuvent survenir et nécessiter la modification de ces règlements techniques. Toute modification, notamment en ce qui concerne la structure des compétitions nationales, sera discutée avec les partenaires provinciaux de GymCan, en consultation avec le comité du programme de gymnastique rythmique (GR) et d'autres groupes de travail/comités, le cas échéant.

SECTION 1 : DOCUMENTS DU PROGRAMME DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

En plus de la section 1 (Règlements techniques généraux de GymCan) et de la section 2 (Règlements techniques spécifiques à la GR), le programme GR suit le Code de pointage FIG ainsi que les documents suivants (disponibles sur le site Internet de GymCan) :

[Page des documents techniques de GR :](#)

- Programmes de développement GRI et GRG (Programme national Novice inclus)
- Documents du programme de l'équipe nationale (Manuel de l'équipe nationale & Entente de l'équipe nationale)
- Règlements des juges
- Processus et formulaire d'appel de GymCan
- Manuel des responsabilités de GymCan
- Lignes directrices des événements virtuels GR

[Politiques de sport sécuritaire](#)

- Politique nationale sur le sport sécuritaire
- Code d'éthique et de conduite
- Politique sur les abus, la maltraitance et la discrimination
- Politique et procédures en matière de plaintes et de mesures disciplinaires
- Politique sur les voyages

[Exigences pour les hôtes d'Élite Canada et des Championnats canadiens](#)

SECTION 2 : ADMISSIBILITÉ POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS ET ACTIVITÉS DE GYM CAN

2.1 PARTICIPATION DES GYMNASTES QUI REPRÉSENTENT DES PAYS NON-CANADIENS AUX COMPÉTITIONS FIG

Un gymnaste ayant la double citoyenneté (DC) ou résidence permanente (RP) et qui choisit de représenter un pays autre que le Canada aux compétitions FIG peut participer aux compétitions de GymCan s'il atteint les critères de qualification et soumet une lettre d'approbation de la fédération nationale du pays qu'elle représente. Le gymnaste sera identifié par son code de pays ou drapeau lors des compétitions canadiennes.

- Si un gymnaste DC ou RP se classe en première position, il ne peut pas être nommé champion d'Élite Canada ou des Championnats canadiens. Le gymnaste suivant au classement sera donc nommé champion d'Élite Canada ou des Championnats canadiens et les deux gymnastes partageront la première position et obtiendront la médaille d'or.
- Si un gymnaste DC ou RP se classe dans le top 15 à Élite Canada ou aux Championnats canadiens, le gymnaste suivant au classement qui n'est pas DC ou RP montera d'une position.

Par exemple, un gymnaste DN est 5^e, le gymnaste en 6^e position recevra aussi la 5^e position. Tous les gymnastes suivants monteront d'un rang.

- Les gymnastes DC ou RP qui terminent dans le top 15 sont admissibles à participer à la compétition B et ne prendront pas la place d'un gymnaste canadien. Ils ne seront pas nommés au statut haute performance (HP) ou sur l'équipe nationale et ne recevront donc pas de certificat haute performance.

2.2 VISITEURS AUX COMPÉTITIONS DE GYM CAN ET CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

- Pour Élite Canada et les Championnats canadiens, veuillez vous référer aux sections 4.1 et 4.2 respectivement.
- Pour les Championnats régionaux, les gymnastes visiteurs peuvent faire une demande d'approbation à GymCan en soumettant une lettre de la fédération nationale de leur pays au Directeur de l'équipe nationale (DÉN) avant la date limite d'inscription

2.3 ÂGE DES GYMNASTES

L'âge des gymnastes est basé sur l'année de compétition (Ex : l'âge qu'aura la gymnaste entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Par exemple, un gymnaste national qui aura 13 ans à n'importe quel moment de l'année compétitionnera comme Junior.

Programmes nationaux :

Novice 10, 11, 12 ans

Junior 13, 14, 15 ans (note : les règlements FIG s'appliquent pour la catégorie d'âge)

Senior 16 ans et plus (note : les règlements FIG s'appliquent pour la catégorie d'âge)

Programmes de développement (autrefois appelés Programme provincial) :

Selon les programmes de développement de gymnastique rythmique individuel (GRI) et gymnastique rythmique groupe (GRG).

2.4 ENTRAÎNEURS ASSIGNÉS À JUGER LORS D'ÉLITE CANADA ET DES CHAMPIONNATS CANADIENS

Les entraîneurs assignés comme juge à Élite Canada et/ou aux Championnats canadiens pourront entraîner leurs athlètes lors de l'entraînement sur podium pourvu que celui-ci ait lieu avant la réunion des juges. Les entraîneurs assignés comme juge peuvent observer les entraînements depuis les estrades et non depuis la table des juges.

Vous référer aux lignes directrices des événements virtuels GR pour l'information concernant les implications pour les juges assignés et entraîneurs lors des compétitions virtuelles.

SECTION 3 : EXIGENCES DE SPORT SÉCURITAIRE

Tous les entraîneurs, membres de l'équipe de soutien (chef de délégation chef de mission, gestionnaire d'équipe et chaperon), juges et équipe de soutien intégrée (ÉSI) qui participent aux compétitions nationales de GymCan doivent compléter les exigences suivantes. Le non-respect de ces exigences entraîne un retrait de l'accréditation et de l'accès au plateau de compétition et d'entraînement.

| Exigences | Commentaires |
|-----------|--------------|
|-----------|--------------|

| | |
|---|--|
| Vérification judiciaire canadienne et/ou internationale http://sterlingbackcheck.ca/cac_ace | Doit avoir été complété moins de 12 mois avant la fin de l'événement. Les frais sont de la responsabilité des individus. Requis pour les entraîneurs, équipe de soutien, juges et ÉSI. |
| Compléter le module en ligne « Respect et sport » http://gymcan.org/resources/respect-in-sport | Les frais sont de la responsabilité des individus. Vérifiez auprès de votre OPT s'ils remboursent les frais. Requis pour les entraîneurs, équipe de soutien, juges et ÉSI. |
| Compléter le module en ligne « L'ABC du sport sain », version sans suivi http://cces.ca/truesportclean101untracked | Module gratuit Requis pour les entraîneurs et ÉSI. |
| Compléter le module en ligne « Prendre une tête d'avance » www.coach.ca/concussion | Module gratuit – Sera inclus dans votre casier de l'ACE. Requis pour les entraîneurs et ÉSI. |

Prendre note que ces exigences pourraient changer suite à l'approbation des politiques de sport sécuritaire.

SECTION 4 : COMPÉTITIONS ET ÉVÉNEMENTS GYM CAN GR

Les lignes directrices décrites ci-dessous sont spécifiques aux compétitions en personne. Pour les compétitions virtuelles, veuillez vous référer aux lignes directrices des événements virtuels GR et aux documents de programme correspondants (directives sur les compétitions, critères de sélection, structure de qualification, etc.)

Les compétitions officielles de GymCan sont Élite Canada et les Championnats canadiens. Le lieu des événements alterne entre l'Est et l'Ouest du Canada, mais dépend de l'approbation des offres des comités organisateurs.

Pour toutes les compétitions GymCan, les médailles d'or, argent et bronze sont remises aux athlètes terminant de la 1^{re} à la 3^e position et des rubans sont remis pour les athlètes terminant de la 4^e à la 8^e position inclusivement. En cas d'égalité, les gymnastes ou groupes partageront la place et la suivante sera omise. Voir la section 2.2 pour les situations en cas de double citoyenneté.

Pour toutes les compétitions nationales, l'ordre de la rotation de compétition sera effectué par tirage au sort parmi tous les athlètes inscrits à ce niveau. S'il y a un grand nombre d'athlètes dans une catégorie, les athlètes seront divisés en deux vagues (A et B), voir ci-dessous sous 4.1 Élite Canada et 4.2 les Championnats canadiens. Le tirage sera fait séparément pour les vagues A et B. Les deux vagues devront se suivre dans l'horaire de la compétition.

L'ordre des appareils suivra celui de la FIG, avec la routine libre en premier, lorsqu'applicable. Le comportement général des entraîneurs et athlètes, les exigences de jugement, de tapis et d'appareils, l'affichage des notes... seront effectués selon les règles de la FIG.

Participants

Pour ÉC et les CC, ainsi que pour les championnats régionaux de l'Est et de l'Ouest, seuls les entraîneurs et les gymnastes inscrits dans la rotation en cours (ou, s'ils sont proches de la fin d'une rotation, les gymnastes de la prochaine rotation) sont autorisés sur le plateau d'échauffement et le plateau de compétition. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, les autres personnes, y compris les enfants des entraîneurs accrédités, ne sont à aucun moment autorisées sur le plateau d'échauffement et le plateau de compétition. Tous les autres invités doivent rester dans la zone des spectateurs. Il n'y aura aucune exception à cette règle.

Appareils et appareils de rechange

Tous les membres de l'équipe nationale ainsi que ceux qui désirent être pris en considération pour la sélection à une compétition internationale doivent performer avec des appareils approuvés FIG, ce qui inclut le logo du manufacturier selon la réglementation FIG.

GymCan a des appareils de rechange pour placer à l'entour du tapis selon les règles FIG. GymCan fournira les appareils de rechange officiel avec les logos de la FIG et du fournisseur pour ÉC et CC. Pour les Championnats régionaux, les hôtes peuvent demander d'utiliser les appareils de rechange de GymCan et devront payer des frais de 100 \$ pour la location en plus des frais de livraison au site de compétition. Les mesures pour appareils de la FIG et de GymCan s'appliqueront pour les Championnats régionaux, mais le logo du fournisseur ne sera pas requis.

Juges de ligne et chronométreur

Deux juges de ligne et deux chronométreurs sont requis pour les individuels et groupes, tels que décrits dans les règles FIG.

Si des juges GymCan sont assignés comme substituts, ils seront juges de ligne pour une partie de la compétition (tel que décrit dans les règlements des juges de GymCan).

Le club hôte est responsable de recruter des juges de ligne et chronométreur s'ils ne sont pas assignés par GymCan.

- Il est recommandé de ces bénévoles soient âgés de 18 ans ou plus
- Doivent être des juges de niveau Provincial Club ou Provincial minimum.
- Si le nom de juges disponibles n'est pas suffisant, d'anciens athlètes âgés d'au moins 18 ans ou d'autres individus responsables et bien informés pourront exercer les tâches de juge de ligne.

Le club hôte doit s'assurer que tous les juges de ligne, chronométreur et juges d'appareils sont disponibles pour une formation. Pour les participants bénévoles pour juge de ligne, chronométreur ou juge d'appareil, l'uniforme doit comporter des pantalons foncés et un haut foncé, sans affiliation de club sur les vêtements. Le club hôte doit aussi s'assurer d'avoir des individus remplaçants identifiés en cas de maladie ou si demandé par le JC ou JA. Tous les officiels mineurs doivent être présents à leur position assignée au début de chaque rotation.

Les détails concernant les contrôles anti dopage pour les compétitions au Canada seront fournis aux clubs hôtes lorsque nécessaire.

4.1 ÉLITE CANADA

Vous référer aux directives d'Élite Canada et aux lignes directrices des événements virtuels GR pour l'objectif modifié pour la saison 2021 à cause de la pandémie et les fermetures/restrictions provinciales et territoriales.

Élite Canada a lieu annuellement en février ou début mars. L'objectif d'Élite Canada est de :

- Offrir une opportunité de compétition nationale pour le développement des athlètes individuels et des groupes
- Déclarer les champions d'Élite Canada aux niveaux Junior et Senior
- Identifier 15 athlètes individuels haute performance Senior et Junior pour une qualification automatique aux Championnats canadiens
- Débuter le processus de sélection pour les équipes nationales Senior et Junior individuels
- Identifier et assigner les gymnastes stratégiquement aux compétitions internationales en utilisant les processus de sélection publiés

- Offrir une opportunité de compétition de niveau national pour les athlètes de dernière année Novice
- Déclarer le groupe champion d'Élite Canada
- Établir le classement pour les groupes Junior et Senior de 5 pour les assignations, en utilisant les critères de sélection publiés
- Offrir au groupe Senior GymCan une opportunité de compléter ses exigences de plan d'entraînement et de compétition.

La section ci-dessous concernant la qualification à Élite Canada suite aux Championnats canadiens ne s'applique pas pour la saison 2021. Élite Canada 2021 est un événement ouvert à tous les athlètes des catégories Junior et Senior.

Qualification des athlètes Junior :

- a) **Jusqu'à 45 gymnastes peuvent se qualifier suite aux derniers Championnats canadiens (CC), pourvus qu'ils aient complétés 4 routines lors de ces CC**
1. Équipe nationale / Athlètes Junior haute performance lors des derniers CC
 2. Novice du top 15 des derniers CC et qui ont maintenant l'âge Junior
 3. Athlètes Junior des derniers CC jusqu'au maximum de 45 athlètes à Élite Canada
 4. Si après l'application de ces trois critères le maximum de 45 athlètes n'est pas atteint, des athlètes supplémentaires Novice qui sont maintenant d'âge Junior seront invités selon leur classement des CC
- b) **En plus des athlètes des 4 critères ci-dessus :**
- Si une province a des athlètes ayant complétés 4 routines lors des CC et aucun ne s'est qualifié dans les 45 premiers, la province sera invitée à envoyer un athlète.
- c) **Un maximum de 5 places, en plus des 45 athlètes invités à la section a) peut être approuvé par GymCan (À noter que le coût d'une demande de participation est de 50 \$ non remboursable)**
- Pétition médicale pour les athlètes s'étant qualifiés aux CC, qui n'ont pas pu y participer et ont suivi les règlements de pétition médicale GR
 - Si les 4 places pour pétition médicale ne sont pas utilisées, GymCan pourra considérer la participation pour circonstances exceptionnelles. Une circonstance exceptionnelle doit être approuvée par le comité du programme. Dans ce cas, l'athlète devra soumettre une vidéo de quatre routines avant le 1^{er} décembre de chaque année. Les routines seront évaluées par deux membres du groupe de travail de développement des juges qui sont Brevet au cours du cycle actuel et qui ne sont pas « affiliés » à un club ou athlète. La note du concours multiple doit être égale ou supérieure à celle de la gymnaste qualifiée selon les critères 1, 2 et 3 lors des derniers CC. Les athlètes faisant leur demande dans cette catégorie seront classés selon leur note totale suite à l'évaluation des juges. Lorsqu'approuvés, les athlètes seront invités selon leur classement jusqu'à ce que les cinq places soient remplies.
- d) **Deux places supplémentaires sont disponibles pour les « visiteurs »**
- Les places seront accordées tout d'abord aux gymnastes visiteurs qui s'entraînent au Canada avec un visa d'étudiant.
- Ces gymnastes doivent soumettre une vidéo avant le 1^{er} décembre, remplir les exigences de la section c et seront invités par GymCan par ordre de classement. Si ces deux places ne sont pas remplies de cette manière, des demandes de membres de l'équipe nationale d'autres pays seront acceptées sur base de premier arrivé, premier servi.

Qualification des athlètes Senior :

- a) **Jusqu'à 40 gymnastes peuvent se qualifier suite aux derniers Championnats canadiens (CC), pourvus qu'ils aient complétés 4 routines lors de ces CC :**
1. Équipe nationale / gymnastes haute performance Senior des derniers CC
 2. Athlètes Junior qui étaient sur l'équipe nationale ou haute performance lors des derniers CC qui sont maintenant d'âge Senior
 3. Athlètes Senior ou Junior qui sont maintenant d'âge Senior, en ordre de classement de la compétition A des derniers CC (les notes sont combinées et les athlètes sont classés à nouveau)
- b) **En plus des 40 athlètes, des quatre catégories suivantes :**
- Si une province a des athlètes ayant complétés 4 routines lors des CC et aucun ne s'est qualifié dans les 45 premiers, la province sera invitée à envoyer un athlète.
 - Les athlètes qui faisaient partie du groupe Senior GymCan lors de la saison dernière et qui retournent à l'individuel seront invités
- c) **Un maximum de 5 places additionnelles pourra être ajouté aux 40 athlètes invités dans la section a)**
- d) **Un maximum de 5 places, en plus des 45 athlètes invités à la section a) peut être approuvé par GymCan (À noter que le coût d'une demande de participation est de 50 \$ non remboursable)**
- Pétition médicale pour les athlètes s'étant qualifiés aux CC, qui n'ont pas pu y participer et ont suivi les règlements de pétition médicale GR
 - Si les 4 places pour pétition médicale ne sont pas utilisées, GymCan pourra considérer la participation pour circonstances exceptionnelles. Une circonstance exceptionnelle doit être approuvée par le comité du programme. Dans ce cas, l'athlète devra soumettre une vidéo de quatre routines avant le 1^{er} décembre de chaque année. Les routines seront évaluées par deux membres du groupe de travail de développement des juges qui sont Brevet au cours du cycle actuel et qui ne sont pas « affiliés » à un club ou athlète. La note du concours multiple doit être égale ou supérieure à celle de la gymnaste qualifiée selon les critères 1, 2 et 3 lors des derniers CC. Les athlètes faisant leur demande dans cette catégorie seront classés selon leur note totale suite à l'évaluation des juges. Lorsqu'approuvés, les athlètes seront invités selon leur classement jusqu'à ce que les cinq places soient remplies.
- e) **Deux places supplémentaires sont disponibles pour les « visiteurs »**
Les places seront accordées tout d'abord aux gymnastes visiteurs qui s'entraînent au Canada avec un visa d'étudiant.
Ces gymnastes doivent soumettre une vidéo avant le 1^{er} décembre, remplir les exigences de la section c et seront invités par GymCan par ordre de classement. Si ces deux places ne sont pas remplies de cette manière, des demandes de membres de l'équipe nationale d'autres pays seront acceptées sur base de premier arrivé, premier servi.

4.1.1 HORAIRE DE COMPÉTITION RECOMMANDÉ

La compétition devrait avoir lieu du vendredi au dimanche inclusivement, avec un entraînement sur podium le jeudi matin et après-midi.

La compétition devrait débuter au milieu du matin lors de la première journée afin de donner assez de temps pour la formation et réunion des juges. Pour les jours restants, la compétition devrait avoir lieu entre 9 h et 20 h 30. Les heures exactes dépendront du nombre d'athlètes. Un minimum de 45 minutes de dîner est requis en plus de courtes pauses le matin et l'après-midi. Si la compétition se termine après 18 h, une pause d'un minimum de 45 minutes est requise.

TOUTES les modifications à l'horaire doivent être approuvées par le Directeur des événements de GymCan et le DÉN GR, en consultation avec le JC et JA. Veuillez prendre note que des déjeuner, dîner

et souper santé devraient être fournis aux juges, en plus de boissons et collations santé lors des pauses. La salle des repas et collations doit se trouver près du gym de compétition afin de s'assurer que les juges aient assez de temps pour leurs repas. La salle ne doit pas être dans la même aire que celle utilisée pour les requêtes.

Tirage au sort

GymCan séparera les athlètes en deux vagues (A et B), si requis. Le tirage au sort sera fait par le comité organisateur local.

Les athlètes de la catégorie Senior seront séparés en deux vagues (A et B) avant le tirage au sort, tel que décrit ci-dessous :

- Vague A :
 - Équipe nationale Senior (top 10);
 - Les 5 prochains gymnastes Senior au classement des derniers Championnats canadiens
 - Les membres de l'équipe nationale Junior qui sont maintenant d'âge Senior
- Vague B : tous les autres athlètes

Les athlètes de la catégorie Senior seront séparés en deux vagues (A et B) avant le tirage au sort, tel que décrit ci-dessous :

- Vague A :
 - Équipe nationale Junior (top 10);
 - Les 5 prochains gymnastes Junior au classement des derniers Championnats canadiens
 - Les cinq premiers gymnastes Novice des derniers Championnats canadiens qui sont maintenant d'âge Junior
 - Plus le nombre d'athlètes requis pour arriver à 50 % du nombre total d'athlètes, basé sur le total de la compétition A de quatre appareils dans la catégorie Junior ou Novice des derniers Championnats canadiens
 - Ceci implique que les résultats Junior et Novice seront combinés pour créer un classement pour l'ordre d'assignation dans la vague A
- Vague B : tous les autres athlètes

Scripts

Tous les scripts et feuilles de juge (si utilisées) doivent être remis au JA immédiatement après l'entrée des notes dans le système de compilation. Deux grandes boîtes doivent être fournies au JA pour l'entreposage.

Les scripts des routines libres Novice (si utilisés) doivent être retournés par le directeur de la compétition à l'entraîneur des athlètes du club à la fin du dernier jour de compétition. Il est primordial que les scripts comportent le nom du club de l'athlète. Toutes les autres feuilles de juges doivent être jetées.

| Jour | | Horaire brouillon |
|-------------|----------|---|
| 1 | Jeudi | Entraînement sur podium Réunion d'orientation/technique (maximum 2 entraîneurs accrédités par clubs – aucun juge) Aucun juge Réunions (à déterminer) |
| 2 | Vendredi | Formation et réunion des juges Bienvenue officielle de GymCan et du comité organisateur (brève) Compétition A individuelle Junior – 2 appareils Compétition A individuelle Senior – 2 appareils Groupes Compétition A individuelle Novice – 2 appareils Réunions (à déterminer) |

| | | |
|---|----------|--|
| 3 | Samedi | Réunion des juges Compétition A individuelle Junior – 2 appareils Compétition A individuelle Senior – 2 appareils Groupes Compétition A individuelle Novice – 2 appareils Récompenses <ul style="list-style-type: none"> • Compétition A individuelle Novice (1 ensemble de récompenses est remis pour la note totale des 4 appareils – de remise à chaque appareil – un Champion n'est PAS déclaré) • Concours multiple pour les Groupes – sauf Junior 5 et Senior 5 Réunions (à déterminer) |
| 4 | Dimanche | Réunion des juges Certificats pour la qualification à la compétition B Junior et Senior Compétition B Junior individuel Senior individuel Groupe (lorsque nécessaire) Récompenses <ul style="list-style-type: none"> • Individuel multiple, compétition A + B pour l'individuel et les groupes Junior 5 et Senior 5 • Compétition B (finales par appareil) • Réunion des athlètes haute performance |

4.1.2 ÉLITE CANADA - INDIVIDUEL

Note : Élite Canada 2021 est considéré comme événement ouvert pour les athlètes individuels juniors et seniors pour la saison 2021. Il n'y aura pas de participation de la catégorie Novice pour Élite Canada 2021 dû à la pandémie. Vous référer aux directives d'Élite Canada et aux lignes directrices des événements virtuels GR pour l'horaire de la compétition et la structure pour les récompenses.

Lorsque la compétition Élite Canada est utilisée pour les assignations internationales, les athlètes doivent être citoyens canadiens avec un passeport avant le début de la compétition ou tel que requis par le processus de sélection.

Compétition A : Tous les gymnastes inscrits compétitionneront aux quatre appareils.

Compétition B : les athlètes individuels Junior et Senior qui terminent dans le top 15 de la compétition de qualification (Compétition A) sont admissibles à participer à la compétition au concours individuel multiple et finales par appareil (Compétition B). En cas d'égalité pour la 15^e position lors de la compétition A, les deux gymnastes avanceront à la compétition B. Si un gymnaste DC ou RP est dans le top 15, le prochain gymnaste au classement avancera aussi à la compétition B. Vous référer à la section 2.2 pour les règlements concernant ces athlètes.

Les gymnastes qui terminent dans le top 15 suite à la compétition A recevront un certificat de reconnaissance pour leur accomplissement de qualification au statut haute performance (HP) et à la compétition B. Un gymnaste qui termine dans le top 8 à un appareil sera aussi admissible à participer à la finale seulement à cet appareil, mais sa note ne comptera pas dans le classement HP au concours individuel multiple.

Athlètes haute performance

Les 15 meilleurs athlètes Junior et Senior suite au classement des compétitions A + B obtiennent le statut haute performance et se garantissent une place pour les Championnats canadiens.

Suite à Élite Canada, GymCan publiera une liste et une photo des athlètes nommés haute performance Junior et Senior.

À noter que tous les autres athlètes doivent se qualifier avec les Championnats régionaux de l'Est ou de l'Ouest. Une exemption pourrait être garantie par GymCan si l'athlète est à l'extérieur du pays pour une compétition FIG assignée par GymCan.

4.1.3 ÉLITE CANADA - GROUPE

Ouvert à tous les groupes nationaux tel qu'indiqué dans le programme national de GymCan. **Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de participation de groupes pour la catégorie Novice à Élite Canada 2021 dû à la pandémie. Vous référer aux directives d'Élite Canada et aux lignes directrices des événements virtuels GR pour l'horaire de la compétition et la structure pour les récompenses.**

Lorsque la compétition Élite Canada est utilisée pour les assignations internationales, les athlètes doivent être citoyens canadiens avec un passeport avant le début de la compétition ou tel que requis par le processus de sélection.

Lorsqu'un groupe a six (6) gymnastes d'inscrits pour une compétition GymCan, la règle FIG s'appliquera. Tous les six gymnastes doivent compétitionner dans au moins une des deux routines lors de la compétition A et de la compétition B. Si un gymnaste est blessé juste avant ou durant la compétition et que le groupe est incapable de remplir cette exigence. Une demande de pétition médicale est requise.

Compétition A : Les groupes Junior National 5 (groupe de 5) et Senior 5 (groupe de 5) performeront chacune de leurs deux routines 1 fois. Le groupe de l'équipe nationale Senior GymCan performera selon le plan stratégique/d'entraînement.

Tous les autres groupes du cheminement national, incluant le développement Senior et le développement Junior, performeront une routine deux fois.

Compétition B : Les 8 meilleurs groupes Junior 5 et Senior 5 de la compétition A performeront chacune de leurs deux routines une fois. Le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan performera selon le plan stratégique/d'entraînement.

Tous les autres groupes du cheminement national, incluant le développement Senior et le développement Junior, performeront une routine une fois. À l'exception des groupes Junior 5 ou Senior 5, si un seul groupe est inscrit dans une catégorie, le groupe peut décider de performer lors de la compétition B. S'ils font ce choix, il n'y aura par contre pas de récompenses pour la compétition B (le groupe recevra seulement la récompense pour le concours multiple de la compétition A).

Récompenses :

- Tous les groupes, à l'exception des groupes Junior 5, Senior 5 et équipe nationale Senior de GymCan :
 - Classement au concours multiple est basé sur les résultats du top 8 de la compétition A. Le groupe classé en premier de chaque catégorie est nommé champion d'Élite Canada.
 - Les récompenses par appareil sont basées sur le classement de la compétition B si plus d'un groupe participe dans la catégorie.
- Groupes Junior 5 et Senior 5 :
 - Classement au concours multiple est basé sur le top 8 suite à l'addition des notes de la compétition A (2 routines) et de la compétition B (2 routines). Le groupe classé en premier de chaque catégorie est nommé champion d'Élite Canada.

- Les récompenses par appareil sont basées sur le classement de la compétition B.
- Groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan :
 - Le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan ne reçoit pas de récompense au concours multiple ou aux appareils.
 - Par contre, il devrait être reconnu par le comité organisateur (par exemple des fleurs ou une médaille)
 - Prendre note que seul le groupe GymCan Senior est considéré sur l'équipe nationale et est le seul groupe qui peut représenter le Canada et compétitionner aux compétitions internationales FIG.

Ce règlement pourrait être révisé suite à des discussions concernant l'admissibilité des groupes pour les Jeux FISU.

4.2 CHAMPIONNATS CANADIENS

L'objectif des Championnats canadiens est :

- Offrir une opportunité de compétition de niveau national pour le développement des individus et groupes
- Déclarer le Champion canadien pour les catégories :
 - Novice
 - Junior Ouvert (anciennement niveau 9)
 - Junior haute performance (anciennement niveau 10)
 - Senior Ouvert (anciennement niveau 9)
 - Senior haute performance (anciennement niveau 10)
 - Groupes de 5 Novice, Junior et Senior FIG
 - Groupes de développement Senior 5 et Junior 5
- Classer les athlètes individuels Junior et Senior (top 10 Junior & Senior) pour l'équipe nationale suite au total de la compétition A et de la compétition B
- Identifier et assigner les gymnastes stratégiquement aux compétitions internationales en utilisant les processus de sélection publiés
- Identifier les gymnastes qualifiés pour la prochaine compétition d'Élite Canada.

4.2.1 HORAIRE DE COMPÉTITION RECOMMANDÉ

La compétition devrait avoir lieu du vendredi au dimanche inclusivement avec l'entraînement sur podium le jeudi matin et après-midi.

La compétition devrait débuter à 10 h lors du premier jour afin d'allouer un temps approprié pour la formation et réunion des juges. Pour les jours restants, la compétition devrait avoir lieu entre 9 h et 20 h 30. Les heures exactes dépendront du nombre d'athlètes. Un minimum de 45 minutes de dîner est requis en plus de courtes pauses le matin et l'après-midi. Si la compétition se termine après 18 h, une pause d'un minimum de 45 minutes est requise.

TOUTES les modifications à l'horaire doivent être approuvées par le Directeur des événements de GymCan et le DÉN GR, en consultation avec le JC et JA. Veuillez prendre note que des déjeuner, dîner et souper santé devraient être fournis aux juges, en plus de boissons et collations santé lors des pauses. La salle des repas et collations doit se trouver près du gym de compétition afin de s'assurer que les juges aient assez de temps pour leurs repas. La salle ne doit pas être dans la même aire que celle utilisée pour les requêtes.

Tirage au sort

GymCan divisera les athlètes en deux vagues (A et B). Le tirage au sort sera fait par le comité organisateur local.

Si plus de 30 athlètes sont dans la catégorie Junior ou Senior, cette catégorie devra être divisée. Pour les Senior et Junior, la vague A inclura les 15 athlètes haute performance identifiés à Élite Canada ainsi que les 3 meilleurs du niveau lors des Championnats de l'Est/Ouest.

| Jour | | Horaire brouillon |
|-------------|----------|---|
| 1 | Jeudi | Entraînement sur podium Réunion d'orientation/technique (maximum 2 entraîneurs accrédités par clubs – aucun juge) Aucun juge Réunions (à déterminer) |
| 2 | Vendredi | Formation et réunion des juges (maximum 90 minutes) Bienvenue officielle de GymCan et du comité organisateur (brève) Novice – 2 appareils Dîner Groupes Novice & Senior – 1 ^{re} performance Senior – 2 appareils Junior – 2 appareils Groupes Junior |
| 3 | Samedi | Novice – 2 appareils Dîner Groupes Novice & Senior – 1 ^{re} performance Senior – 2 appareils Junior – 2 appareils Groupes Junior Récompenses et trophées : Novice individuel et groupe au concours multiple, Novice aux appareils Junior Ouvert : concours ind. Multiple et aux appareils Senior Ouvert : concours ind. Multiple et aux appareils |
| 4 | Dimanche | Certificats pour la qualification à la compétition B Junior et Senior Compétition B Junior – 4 appareils Compétition B National Novice et groupes Junior 5 et Senior 5 – 1 ^{er} appareil Compétition B groupes Junior 5 et Senior 5 – 2 ^e appareil Compétition B Senior – 4 appareils Récompenses Junior individuel et groupe au concours multiple et appareils Récompenses Senior individuel et groupe au concours multiple et appareils |

Scripts

Tous les scripts et feuilles de juge (si utilisées) doivent être remis au JA immédiatement après l'entrée des notes dans le système de compilation. Deux grandes boîtes doivent être fournies au JA pour l'entreposage.

Les scripts des routines libres Novice (si utilisés) doivent être retournés par le directeur de la compétition à l'entraîneur des athlètes du club à la fin du dernier jour de compétition. Il est primordial que les scripts comportent le nom du club de l'athlète.

4.2.2 CHAMPIONNATS CANADIENS - INDIVIDUEL

Le bassin d'athlètes HP Junior et Senior 2020 sera automatiquement qualifié pour les Championnats canadiens 2021 comme il n'y aura pas de sélection suite à Élite Canada 2021.

Note : les athlètes qui étaient membres du groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan dans la saison précédente et qui retournent à la compétition individuelle seront invités aux Championnats canadiens 2021.

Lorsque les Championnats canadiens sont utilisés pour les assignations internationales, les athlètes doivent être citoyens canadiens avec un passeport avant le début de la compétition ou tel que requis par le processus de sélection.

Les athlètes des catégories National Novice, Junior et Senior doivent se qualifier à Élite Canada ou Championnats de l'Est/Ouest afin de participer aux Championnats canadiens. Des exceptions peuvent être considérées par GymCan pour des athlètes qui étaient hors du pays pour une assignation GymCan ou pour cause de blessure ou maladie selon les règles disponibles à l'annexe A : Pétition pour exemption médicale.

- a) Élite Canada: les 15 meilleurs gymnastes au concours individuel multiple pour les catégories Junior et Senior se qualifient directement pour les Championnats canadiens comme haute performance. (Ils n'ont pas à compétitionner aux Championnats de l'Est/Ouest pour se qualifier)
- b) Championnats de l'Est/Ouest : les 10 meilleurs des Championnats de l'Est et les 10 meilleurs des Championnats de l'Ouest plus deux gymnastes de chaque province dans les catégories Novice National, Junior Ouvert et Senior Ouvert se qualifieront pour les Championnats canadiens.

Compétition A : tous les gymnastes inscrits compétitionneront aux quatre appareils.

Compétition B : les gymnastes Junior et Senior individuels qui terminent dans le top 15 lors des qualifications (compétition A) sont admissibles pour la finale au concours individuel multiple et les finales par appareil (compétition B). En cas d'égalité pour la 15^e position lors de la compétition A, les deux gymnastes avanceront à la compétition B. Si un gymnaste DC ou RP est dans le top 15, le prochain gymnaste au classement avancera aussi à la compétition B. Vous référer à la section 2.2 pour les règlements concernant ce processus.

Les gymnastes qui terminent dans le top 15 lors de la compétition A recevront un certificat d'accomplissement pour leur qualification haute performance et à la compétition B. Un gymnaste qui termine dans le top 8 à un appareil sera aussi admissible à participer à la finale seulement à cet appareil, mais sa note ne comptera pas dans le classement HP au concours individuel multiple.

Récompenses :

- Compétition A :
 - Novice : recevront des récompenses pour les 8 meilleurs à chaque appareil et 8 meilleurs au concours individuel multiple
 - Junior Ouvert : recevront des récompenses pour les 8 meilleurs à chaque appareil et 8 meilleurs au concours individuel multiple
 - Senior Ouvert : recevront des récompenses pour les 8 meilleurs à chaque appareil et 8
 - Champion canadien Novice national : meilleur Novice au classement
- Compétition B :
 - Classement au concours individuel multiple basé sur le top 8 suite aux résultats combinés de la compétition A (4 routines) et de la compétition B (4 routines).
 - Les Champions canadiens Junior et Senior seront les athlètes classés en première position au concours individuel multiple
 - Les récompenses aux appareils seront remises au top 8 à chaque appareil lors de la compétition B.

Trophées :

Les trophées remis aux Champions canadiens des catégories Novice, Junior et Senior seront fournis par le comité organisateur.

Trophée perpétuel :

Les trophées perpétuels appartiennent au programme GR de GymCan et restent au bureau de GymCan.

Les trophées sont remis selon la liste ci-dessous. La description des trophées est dans le manuel des récompenses de GymCan et devrait être incluse dans le programme des Championnats canadiens :

| | |
|---|-------------------------------|
| Champion Novice national « Coupe Future » | Trophée Russell Okano |
| Champion Junior National | Trophée Evelyn Koop |
| Champion Senior national | Trophée Spieth Anderson |
| Récompense d'équipe | Trophée d'équipe Tamara Bompa |

4.2.3. CHAMPIONNATS CANADIENS - GROUPES

Lorsque les Championnats canadiens sont utilisés pour les assignations internationales, les athlètes doivent être citoyens canadiens avec un passeport avant le début d'Élite Canada, des Championnats canadiens ou tel que requis par le processus de sélection.

Lorsqu'un groupe a six (6) gymnastes d'inscrits pour une compétition GymCan, la règle FIG s'appliquera. Tous les six gymnastes doivent compétitionner dans au moins une des deux routines lors de la compétition A et de la compétition B. Si un gymnaste est blessé juste avant ou durant la compétition et que le groupe est incapable de remplir cette exigence. Une demande de pétition médicale est requise.

Ouvert à tous les groupes Novice national, Junior 5, Senior 5, Développement Senior et Développement Junior.

Compétition A : Les groupes Novice 5, Développement Junior et Senior performent leur routine deux fois. Les groupes Junior 5 et Senior 5 performeront chacune de leurs deux routines une fois. Le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan performera selon le plan stratégique/d'entraînement.

Compétition B : Les groupes Junior 5 et Senior 5 dans le top 8 lors de la compétition A performeront leurs deux routines une fois. Le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan performera selon le plan stratégique/d'entraînement.

Récompenses :

- Groupe de 5 Novice :
 - Classement au concours multiple basé sur le top 8 des résultats de la compétition A (deux performances), le groupe Novice Champion sera celui classé en premier.
- Groupes Développement Junior et Senior :
 - Classement au concours multiple basé sur le top 8 des résultats de la compétition A. Aucun champion national n'est déclaré.
- Groupes Junior 5 et Senior 5 :
 - Classement au concours multiple basé sur le top 8 en additionnant les résultats de la compétition A et de la compétition B. Le groupe Junior et Senior Champion sera le groupe classé en premier.
 - Les récompenses par appareil seront remises au top 8 à chaque appareil suite à la compétition B. Si seulement un groupe est en compétition, les récompenses d'appareil ne sont pas présentées.
- Groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan :
 - Le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan ne reçoit pas de récompense au concours multiple ou aux appareils. Par contre, il devrait être reconnu par le comité organisateur (par exemple des fleurs ou une médaille)
 - Prendre note que seul le groupe de l'équipe nationale Senior GymCan est considéré sur l'équipe nationale et est le seul groupe qui peut représenter le Canada et compétitionner aux compétitions internationales FIG.

Ce règlement pourrait être révisé suite à des discussions concernant l'admissibilité des groupes pour les Jeux FISU.

Trophées :

Des trophées sont remis par le comité organisateur des Championnats canadiens au groupe terminant en première place au concours multiple pour les groupes des catégories Novice, Junior et Senior tel qu'indiqué dans le programme national de groupe de GymCan.

Trophée perpétuel :

Les trophées perpétuels appartiennent au programme GR de GymCan et restent au bureau de GymCan.

Les trophées sont remis selon la liste ci-dessous. La description des trophées est dans le manuel des récompenses de GymCan et devrait être incluse dans le programme des Championnats canadiens :

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| Champion groupe Senior 5 | Trophée Bermo |
| Champion groupe Junior 5 | Trophée Reddy |
| Champion groupe Novice 5 | Trophée Victoria Buruiana |

4.3 COMPÉTITIONS “NON GYM CAN” ORGANISÉES AU CANADA

4.3.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE L'EST / OUEST

Veillez prendre note que pour la saison 2021, la qualification aux Championnats canadiens se fera à travers des événements de qualification provinciaux. GymCan allouera un quota pour chaque province pour les catégories Novice, Junior ouvert et Senior ouvert, selon une analyse des événements nationaux 2017-2020. Vous référer au document de structure de qualification pour les Championnats canadiens pour plus de détails concernant ce processus (le document sera finalisé en février 2021).

Les Championnats régionaux de l'Est/Ouest ne sont pas des compétitions officielles de GymCan. GymCan s'assure que les compétitions suivent le programme en place, incluant les niveaux, récompenses, qualifications pour les Championnats canadiens et assignations du JC et JA pour la portion nationale. GymCan doit approuver les directives, bulletins et horaires provisoires et finaux.

Il est recommandé que la compétition ait lieu 4 à 5 semaines avant les Championnats canadiens.

L'objectif du Championnat régional de l'Est/Ouest est :

- Offrir une opportunité de compétition de niveau national pour le développement des gymnastes
- Déclarer le champion du Championnat de l'Est/Ouest pour les catégories : National Novice, Junior et Senior Ouvert individuel, Groupes nationaux, Programme de développement GR individuel niveau 3B, 3C, 4B, 4C, 5B, 5C, 6B et 6C et Programme de développement GR de groupe pour les niveau Novice, Junior et Senior.
- Compétition de qualification pour les Championnats canadiens pour les catégories Novice National et Junior et Senior Ouvert individuel pour les athlètes qui ne sont pas admissibles à la qualification automatique suite à Élite Canada.

Il n'y a pas de compétition B aux Championnats régionaux.

Participants

- a) Programme national individuel : Ouvert à tous les athlètes National Novice, Junior et Senior qui ne se sont pas qualifiés automatiquement pour les Championnats canadiens en terminant dans le top 15 à Élite Canada, incluant les DC et RP (se référer à la section 2.2) qui désirent se qualifier pour les CC. Si le temps le permet, le comité organisateur pourrait offrir la possibilité aux athlètes

Junior et Senior HP qualifiés à Élite Canada. S'ils sont inclus, ces gymnastes devront payer le montant complet d'inscription et compétitionneront dans une catégorie séparée, hors concours (HC). Ils seront jugés et leurs notes seront affichées. Il y aura un HC à côté de leur nom sur la feuille de rotation.

- b) Groupes du programme national : ouvert à tous les groupes nationaux et à la catégorie ouverte
- c) Programme de développement GRI niveaux 3B, 3C, 4B, 4C, 5B, 5C, 6B, 6C.
- d) Programme de développement GRG niveaux Novice, Junior et Senior.

Les 10 meilleurs athlètes individuels Novice, Junior et Senior Ouvert et les deux meilleurs de chaque niveau par province se qualifieront pour les Championnats canadiens.

Scripts

Tous les scripts et feuilles de juge (si utilisées) doivent être remis au JA immédiatement après l'entrée des notes dans le système de compilation. Deux grandes boîtes doivent être fournies au JA pour l'entreposage.

Les scripts des routines libres Novice (si utilisés) doivent être retournés par le directeur de la compétition à l'entraîneur des athlètes du club à la fin du dernier jour de compétition. Il est primordial que les scripts comportent le nom du club de l'athlète. Toutes les autres feuilles de juges seront jetées.

L'ordre des appareils suivra celui de la FIG, avec la routine libre en premier, lorsqu'applicable. Le comportement général des entraîneurs et athlètes, les exigences de jugement, de tapis et d'appareils, l'affichage des notes... seront effectués selon les règles de la FIG.

Compétition A :

- GRI : Tous les gymnastes inscrits compétitionneront à la compétition au concours multiple
- GRG : les groupes National FIG Junior et Senior performent leurs deux routines une fois. Si le groupe de l'équipe nationale Senior de GymCan est présent, il performe selon son plan stratégique/d'entraînement. Tous les autres groupes (nationaux et de développement) performeront leur routine deux fois.

Récompenses :

- National individuel :
 - Classement au concours individuel multiple pour les catégories Novice, Junior et Senior Ouvert basé sur le top 8 des résultats de la compétition A. L'athlète de chaque catégorie classé en premier est nommé Champion régional de l'Est/Ouest
 - Les athlètes HC (incluant HP et visiteurs) recevront une récompense au concours multiple seulement, peu importe le nombre d'athlètes (aucune récompense aux appareils).
 - Aucune autre récompense n'est permise
- Groupes nationaux :
 - Le classement au concours multiple est basé sur le résultat cumulatif de deux performances/appareils. Les 8 meilleurs groupes recevront des récompenses aux appareils et au concours multiple. *Prendre note que lorsqu'il y a deux groupes ou moins dans une catégorie, seulement la récompense au concours multiple sera remise (aucune récompense d'appareil).*
- Développement GRI :
 - Le classement au concours multiple est basé sur les résultats du top 8 de la compétition A. La première position est nommée Champion régional de l'Est/Ouest
 - Les récompenses d'appareils sont basées sur les résultats du top 8 de la compétition A
 - *Note : lorsqu'il y a deux gymnastes ou moins dans une catégorie, seules les récompenses au concours multiple seront remises (aucune récompense d'appareils)*
- Développement GRG

- Le top 8 (résultat cumulatif des deux performances) des groupes recevra une récompense au concours multiple.

Le comité organisateur devra envoyer les résultats au DÉN de GymCan ou désigné au plus tard 3 jours après la compétition afin de confirmer l'admissibilité des athlètes.

4.3.2 HORAIRE DE COMPÉTITION RECOMMANDÉ

Il est recommandé de commencer la compétition au plus tôt à 9 h et de terminer à 20 h avec une pause dîner de 45 minutes et des courtes pauses le matin et l'après-midi.

Comme c'est une compétition de qualification pour le programme national individuel, l'horaire devrait permettre à cette catégorie la meilleure opportunité d'accomplir avec succès ses performances. De plus, l'horaire devrait permettre aux juges nationaux de compléter leur assignation durant un nombre de jours réduit. L'intention est d'avoir des juges différents pour les portions provinciales et nationales pour que les juges nationaux ne soient pas fatigués lors du jugement.

L'horaire doit être révisé est approuvé par le DÉN GR de GymCan avant la distribution.

4.3.3 AUTRES COMPÉTITIONS NATIONALES

Jeux du Canada d'hiver : Les Jeux ont lieu tous les quatre ans au mois de février. Lorsque la gymnastique rythmique est incluse, le comité organisateur des Jeux demandera l'aide du DÉN ou désigné. Les règlements des Jeux seront publiés sur les sites Internet de GymCan et des Jeux du Canada d'hiver.

Jeux d'été de l'Ouest du Canada : Les Jeux ont lieu tous les quatre ans. Lorsque la gymnastique rythmique est incluse, le comité organisateur des Jeux demandera l'aide du DÉN ou désigné et des OPT. Les règlements des Jeux seront publiés sur les sites Internet de GymCan et des Jeux.

SECTION 5: PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'objectif du programme de l'équipe nationale GR de GymCan est d'identifier un bassin d'athlètes afin de représenter le Canada internationalement et d'offrir un processus de sélection pour les athlètes qui désirent se qualifier pour des événements spécifiques. Les critères de sélection pour les assignations majeures et compétitions internationales sont déterminés annuellement et distribués aux provinces, juges Brevet, athlètes et entraîneurs de l'équipe nationale. Tous les individus et groupes qui désirent représenter le Canada à une compétition FIG doivent posséder un passeport canadien et être prêts à le montrer à la demande de GymCan au moment de la compétition de sélection.

Les événements suivants sont obligatoires pour tous les athlètes haute performance et de l'équipe nationale. Une exception est possible seulement pour un athlète qui participe à une compétition internationale assignée par GymCan.

- Championnats canadiens
- Élite Canada
- Camps d'entraînement
- Activités de sélection

5.1 CHAMPIONNATS CANADIENS

Ces championnats constituent une opportunité annuelle prestigieuse pour le développement des gymnastes HP, de mettre en valeur le talent canadien, de déterminer les classements nationaux et de

déclarer des Champions canadiens dans chaque catégorie. Les Championnats jouent aussi un rôle important dans le programme de l'équipe nationale. Ils seront utilisés dans les processus de sélection pour les compétitions majeures, le statut de l'équipe nationale et le programme d'aide aux athlètes de Sport Canada lorsqu'applicable.

5.2 ÉLITE CANADA

L'objectif d'Élite Canada est d'identifier les membres du programme haute performance Junior et Senior. La compétition est aussi utilisée dans les processus de sélection pour les compétitions majeures, le statut de l'équipe nationale et le programme d'aide aux athlètes de Sport Canada lorsqu'applicable.

5.3 CAMPS D'ENTRAÎNEMENT

Les camps d'entraînement sont une partie importante du programme national. Ces camps peuvent être organisés à un endroit central ou pourraient avoir lieu régionalement.

Trois types de camps peuvent être organisés par GymCan :

1. Camp de préparation pour une compétition internationale majeure
2. Camp de préparation technique – Équipe nationale, non spécifique à une compétition
3. Entraînements contrôlés – Courte durée, mini camp par invitation spécifique ou demandes de groupes ou athlètes individuels.

5.4 ACTIVITÉS DE SÉLECTION

Pour certaines compétitions, une activité de sélection spécifique pourrait être identifiée dans l'objectif de nommer une équipe officielle pour une compétition spécifique. Le groupe de travail de sélection (GTS) pour cette compétition pourrait approuver ou faire la recherche d'endroit pour une sélection en vue d'un événement majeur si indiqué dans le processus de sélection. Pour les autres compétitions internationales, le DÉN spécifiera quelles compétitions ou camps nationaux seront utilisés pour la sélection des athlètes.

5.5 CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'équipe nationale Junior et Senior pour athlètes individuels sera annoncée dans les 10 jours suivants les Championnats canadiens. Pour la saison 2021, la sélection de l'équipe sera basée selon 100 % du résultat au concours multiple des Championnats canadiens (Compétition A + Compétition B). Vous référer à l'annexe A pour les pétitions médicales.

5.6 MANUEL DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Tous les membres de l'équipe nationale (athlètes, entraîneurs, personnel de soutien) doivent se conformer aux directives énoncées dans le Manuel de l'équipe nationale et les documents correspondants, comme indiqué à la section 1 : Documents du programme de gymnastique rythmique

SECTION 6: ASSIGNATIONS AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Le DÉN GR de GymCan ou désigné, avec le groupe de travail de sélection (GTS) assigne les athlètes aux compétitions stratégiques. Seuls les athlètes de l'équipe nationale peuvent être assignés à des compétitions stratégiques FIG. Les athlètes HP pourrait être admissibles à participer à des compétitions internationales d'invitation FIG.

SECTION 6.1: SÉLECTION DES ATHLÈTES POUR LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Lors de la sélection pour une compétition majeure (Jeux olympiques ou panaméricains, Championnats du monde, Jeux du Commonwealth, FISU, JOJ...), l'objectif est de choisir les meilleurs gymnastes qui atteindront les meilleures notes. Le DÉN ou désigné est responsable des résultats des gymnastes ou de l'équipe. Un processus de sélection est mis en place pour chaque événement majeur.

Ces compétitions pourraient être financées à 100 %, à coûts partagés ou sans financement, selon le budget de l'importance de la compétition.

SECTION 6.2 SÉLECTION DES ATHLÈTES POUR LES AUTRES COMPÉTITIONS FIG

Le DÉN, en consultation avec les entraîneurs de l'ÉN, coordonne la participation aux autres compétitions FIG selon le classement du gymnaste, son plan d'entraînement annuel ainsi que son intention de participer à la compétition (avant les dates limites publiées), avec une autorisation de voyage. Ces compétitions sont sans financement.

Ces compétitions doivent être approuvées par le DÉN et le comité GR et toutes les communications avec le comité organisateur local doivent passer à travers GymCan, sauf si indiqué autrement.

SECTION 6.3: COMPÉTITIONS INTERNATIONALES D'INVITATION (NON FIG)

Certaines compétitions peuvent être des invitations de clubs. La participation à ses événements n'est pas limitée aux membres de l'équipe nationale. Les athlètes peuvent représenter leur club à ces compétitions, mais doivent recevoir une autorisation de leur province et de GymCan dans les délais prescrits. Les demandes tardives ne seront pas acceptées. Le formulaire d'autorisation de voyage est disponible sur le [site Internet de GymCan](#).

Le formulaire doit être approuvé par GymCan et toutes les communications avec la compétition seront faites par le club, sauf si indiqué autrement.

SECTION 7: ÊTRE L'HÔTE D'UNE COMPÉTITION FIG POUR INVITATION INTERNATIONALE

Les clubs ou provinces qui sont intéressés à être l'hôte d'une compétition FIG ou invitation internationale doivent remplir le formulaire de sanction disponible sur le [site Internet de GymCan](#), section Événements. Toutes les compétitions FIG ou invitations internationales requièrent un juge Brevet certifié dans le cycle actuel comme JC.

ANNEXE A : PÉTITION POUR EXEMPTION MÉDICALE

L'entraîneur de l'athlète et le bureau provincial doivent remplir le [formulaire d'exemption médicale](#) et soumettre toute l'information et la documentation requise inscrite sur le formulaire.

Les pétitions pour circonstances exceptionnelles seront considérées par GymCan sur une base individuelle et toute la documentation doit être fournie avec la demande.

Restrictions :

- Les membres de l'équipe nationale peuvent soumettre un maximum d'une pétition par saison de compétition
- Les membres de l'équipe nationale ne peuvent pas soumettre de pétition pour des compétitions consécutives en cours de deux saisons
 - Exemple : Ne peut pas soumettre une pétition pour les CC en 2013 et EC en 2014, comme ces compétitions sont consécutives. Il peut par contre soumettre une pétition pour EC 2013 et CC 2014.
- Si une compétition de sélection pour une compétition internationale a lieu conjointement avec Élite Canada, une pétition sera acceptée seulement pour les deux meilleures gymnastes des derniers Championnats canadiens.
- Si une compétition de sélection pour une compétition internationale a lieu conjointement avec Élite Canada, une pétition sera acceptée seulement pour la meilleure gymnaste de la dernière compétition d'Élite Canada.
- Aucune pétition ne sera considérée pour les groupes.

| | |
|--|--|
| <p>1. Pétition afin de compétitionner aux <u>Championnats canadiens</u> pour un gymnaste qui n'est pas sur l'<u>équipe nationale</u> et qui est incapable de participer au <u>Championnat régional</u></p> <p>Si un gymnaste est blessé avant ou durant le Championnat régional (RC), le gymnaste peut faire une pétition pour participer aux CC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si blessée avant le CR, la pétition doit être soumise avant le début de la compétition. • Si blessée durant le CR, la pétition doit être soumise dans les 3 jours ouvrables suivants le dernier jour de compétition. | <p>Calcul d'admissibilité</p> <p>Pour les catégories Junior et Senior, GymCan prendra compte de la note de la compétition A de la dernière compétition d'Élite Canada. Pour la catégorie Novice, GymCan prendra compte de la note de la compétition A des derniers CC.</p> <p>Pour Junior & Senior :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GymCan regardera les notes des 10 meilleurs athlètes de la catégorie lors du CR auquel le gymnaste n'a pas pu participer et les notes des mêmes gymnastes à Élite Canada • GymCan calculeront la note moyenne du CR et d'ÉC pour chaque gymnaste • La note d'ÉC du gymnaste qui pétitionne sera comparée aux moyennes des autres gymnastes. Si sa note est la même ou plus haute que celle du gymnaste classé en 10^e position lors des CR, la pétition sera acceptée. <p>Pour Novice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sa note lors des derniers CC du gymnaste qui pétitionne sera comparée au top 10 lors de CR. Si sa note est la même ou plus élevée que le gymnaste classé en 10^e position lors du CR, sa pétition sera acceptée. <p>Pour toutes les autres situations :</p> <p>L'entraîneur doit faire la demande de considération pour la pétition par écrit avec tous les détails en plus de soumettre un vidéo de chaque appareil qui sera analysé par deux juges Brevet sélectionnés par GymCan (se référer au processus et exigences à la section 3.1 pour Élite Canada). La note au concours multiple de la gymnaste doit être égale ou supérieure au gymnaste en 10^e position de sa catégorie lors du CR.</p> |
| <p>2. Pétition pour l'accès direct aux <u>Championnats canadiens</u> pour un gymnaste de l'<u>équipe nationale</u> qui ne peut pas participer à Élite Canada, OU pour un <u>gymnaste haute performance</u> qui se blesse ou devient malade durant <u>Élite Canada</u>.</p> <p>La pétition doit être soumise au plus tard 3 jours ouvrables suite à Élite Canada.</p> | <p>Calcul d'admissibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • GymCan obtiendra les notes des routines compétitionnées à ÉC • GymCan obtiendra les notes des derniers CC pour les routines non compétitionnées à ÉC et enlèvera 5% de ces notes. • En utilisant les notes ci-dessus, GymCan calculera un nouveau total • Si la nouvelle note est égale ou supérieure au gymnaste classé en 15^e position lors de la dernière compétition d'ÉC, la pétition sera acceptée et l'athlète restera HP et obtiendra une entrée directe pour les CC (en plus des 15 autres athlètes HP) • Si la pétition n'est pas acceptée, l'athlète devra compétitionner au CR pour se qualifier aux CC et obtenir à nouveau le classement de l'équipe nationale. <p><i>Tous les athlètes de l'équipe nationale doivent suivre les exigences de l'accord et du manuel de l'équipe nationale.</i></p> |

| | |
|---|--|
| <p>3. Pétition pour un classement sur l'équipe nationale si incapable de participer aux Championnats canadiens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si blessé avant CC/EC, la pétition doit être soumise avant le début de la compétition • Si la blessure survient durant CC/EC, la pétition doit être soumise au plus tard 3 jours ouvrables suivant la fin de la compétition. | <p>Calcul d'admissibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • GymCan obtiendra les notes du dernier ÉC pour les routines non complétées aux CC et déduira 5% de ces notes • Si le nouveau total du gymnaste qui pétitionne est égal ou supérieur au gymnaste classé en 10^e position de la compétition qu'il a manqué, la pétition sera acceptée. • Le classement sur l'équipe nationale sera basé sur la note • Le nombre de gymnastes sur l'équipe nationale sera augmenté d'un maximum de 1 gymnaste si plusieurs pétitions sont reçues. • Si la pétition n'est pas acceptée, les gymnastes devront se qualifier lors de la prochaine occasion. <p><i>Tous les athlètes de l'équipe nationale doivent suivre les exigences de l'accord et du manuel de l'équipe nationale.</i></p> |
|---|--|

Le processus de pétitions pourrait être révisé suite à des discussions lors d'Élite Canada 2019 (Conseil des entraîneurs de l'équipe nationale et comité du programme).

ANNEXE B : ADMISSIBILITÉ, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES LORS D'ÉLITE CANADA, CHAMPIONNATS CANADIENS ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2019

| Compétition | Citoyen canadien ou RP ou DC qui n'ont pas représenté une autre fédération | Double citoyenneté (DC) ou Résident permanent (RP) qui ont représenté une autre fédération | Visiteurs (défini comme un athlète avec visa d'étudiant) HC "hors concours" |
|-------------------------------|--|--|--|
| Élite Canada | Admissible | Admissible avec une lettre de la fédération – pourvu qu'il ait obtenu la note de qualification selon la section 4.1 | Admissible avec une lettre de la fédération et l'approbation de GymCan. Sujet à la section 4.1 |
| | Noté | Noté | Noté |
| | Position au classement | Position au classement partagé – tous les gymnastes monteront d'un rang | Position parmi les HC seulement |
| | Certificat HP Top 15 (A) | Aucun certificat HP | |
| | Champion ind. multiple (A+B) | Ne peut pas être nommé champion. Le prochain au classement montera d'un rang, partagera la première position et sera nommé champion. | |
| | Récompenses ind. multiple (A+B) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées (A+B) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées entre les HC |
| | Finale (B) 1 ^{re} – 8 ^e | Finale classement partagé (B) 1 ^{re} – 8 ^e | |
| | HP vont directement aux CC | Ne peut pas être HP ou ÉN | |
| | 35 % du total compte pour le classement de l'ÉN | Admissible pour les CC sans compétitionner au CR (s'il a atteint tous les autres critères pour les CC) | |
| Championnats canadiens | Admissible | Admissible avec une lettre de la fédération – pourvu qu'il ait obtenu la note de qualification selon la section 3.2 | Admissible avec une lettre de la fédération et l'approbation de GymCan. Sujet à la section 3.2 |
| | Noté | Noté | Noté |
| | Position au classement | Position au classement partagé – tous les gymnastes monteront d'un rang | Position parmi les HC seulement |
| | Certificat HP Top 15 (A) | Aucun certificat HP | |
| | Champion ind. multiple (A+B) | Ne peut pas être nommé champion. Le prochain au classement montera d'un rang, partagera la première position et sera nommé champion. | |

| | | | |
|-----------------------------|---|--|---|
| | Récompenses ind. multiple (A+B) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées (A+B) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées entre les HC |
| | Finales (B) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées (A+B) 1 ^{re} – 8 ^e | Aucune finale |
| | 65 % du total compte pour le classement de l'ÉN | Finales classement partagé (B) 1 ^{re} – 8 ^e | |
| | Récompense d'équipe provinciale – top 2 Nov, Jr, Sr | | |
| Championnat régional | Admissible (non-HP) (Se référer à la colonne HC pour les HP) | Admissible avec une lettre de la fédération et l'approbation de GymCan. | Visiteurs – admissible avec une lettre de la fédération HP/NT selon les règlements |
| | Noté | Noté | Noté |
| | Position au classement | Position au classement partagé – tous les gymnastes monteront d'un rang | Position au classement seulement avec les HC |
| | Champion concours multiple (A) | Ne peut pas être champion. Partagera la 1 ^{re} position | |
| | Récompenses au concours multiple (A) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées (A) 1 ^{re} – 8 ^e | Récompenses ind. Multiple partagées (A) 1 ^{re} – 8 ^e Entre les HP/NT et visiteurs |
| | Récompenses aux appareils (A) 1 ^{re} – 8 ^e | Finales classement partagé (B) 1 ^{re} – 8 ^e | Aucune récompense d'appareils |
| | Top 10 Nov, Jr, Sr et 2 par provinces se qualifient pour les CC | | |

Récompenses : lors d'une égalité, le prochain rang est sauté. Par exemple, en cas d'égalité en 3^e position, aucune 4^e position ne sera décernée.

Prendre note que cette annexe pourrait être révisée suite à des discussions lors d'Élite Canada 2019 (Conseil des entraîneurs de l'équipe nationale et comité du programme).

ANNEXE C : EXEMPLE DE TIRAGE AU SORT DE ROTATION

Pour les championnats régionaux, toutes les rotations doivent être déterminées par tirage au sort.

- Jour 1 : la rotation est déterminée par tirage au sort
- Jour 2: la rotation est déterminée en divisant le nombre total de gymnastes dans la même rotation divisé par 2, plus 1.
 - Par exemple : s'il y a $14/2 = 7 + 1 = 8$. Le jour 2 débutera donc avec la 9^e gymnaste.

Jour 1

| Athlète (Cerceau) | Athlète (Ballon) |
|--------------------------|-------------------------|
| Athlète 1 | Athlète 2 |
| Athlète 3 | Athlète 4 |
| Athlète 5 | Athlète 6 |
| Athlète 7 | Athlète 8 |
| Athlète 9 | Athlète 10 |
| Athlète 11 | Athlète 12 |
| Athlète 13 | Athlète 14 |
| | Athlète 1 |
| Athlète 2 | Athlète 3 |
| Athlète 4 | Athlète 5 |
| Athlète 6 | Athlète 7 |
| Athlète 8 | Athlète 9 |
| Athlète 10 | Athlète 11 |
| Athlète 12 | Athlète 13 |
| Athlète 14 | |

Jour 2

| Athlète (Massues) | Athlète (Ruban) |
|--------------------------|------------------------|
| Athlète 9 | Athlète 10 |
| Athlète 11 | Athlète 12 |
| Athlète 13 | Athlète 14 |
| Athlète 1 | Athlète 2 |
| Athlète 3 | Athlète 4 |
| Athlète 5 | Athlète 6 |
| Athlète 7 | Athlète 8 |
| Athlète 10 | Athlète 9 |
| Athlète 12 | Athlète 11 |
| Athlète 14 | Athlète 13 |
| Athlète 2 | Athlète 1 |
| Athlète 4 | Athlète 3 |
| Athlète 6 | Athlète 5 |
| Athlète 8 | Athlète 7 |

NOTE :

Un gymnaste ne devrait pas commencer en premier chaque jour ou avec chaque appareil si c'est un panel simple.